**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 33 (1941)

**Heft:** 10

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Revue syndicale suisse

# ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

33me année

Octobre 1941

Nº 10

# Le perfectionnement professionnel.

Par F. Böhny, conseiller de profession, Zurich.

C'est vers la fin du XV<sup>me</sup> siècle que notre pays a commencé à «exporter» de la main-d'œuvre, sous forme de mercenaires au service des armées étrangères. Demain comme hier nous demeurerons dans l'obligation de vendre à l'étranger une partie de notre capacité de travail, pour des buts plus pacifiques il est vrai. Pour le moment cependant, l'industrie fabrique du matériel de guerre et ses besoins ne sont pas sans offrir quelque analogie avec le service mercenaire d'autrefois. Par ailleurs, il serait fort tentant de tirer des parallèles entre cette époque et la nôtre.

La situation géographique de notre pays, l'absence presque complète de matières premières, la densité de notre population nous obligent à diriger vers l'étranger une partie de notre maind'œuvre (émigration) ou de vendre notre capacité de travail (exportation de produits finis de haute valeur). L'importation des matières premières, leur transformation et leur réexportation sous forme de produits finis renchérissent considérablement ces derniers; c'est ce qui explique pourquoi les produits suisses sont plus chers que les objets similaires fabriqués entièrement à l'étranger. Cependant, les marchandises suisses sont tout de même très recherchées, grâce à leur qualité.

Cette nécessité de nous concentrer sur le travail de qualité est commandée par notre situation géographique et économique; elle explique aussi la position de premier ordre qu'occupe notre pays dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. Nous ne le soulignerons jamais assez. Le peuple suisse doit en avoir sans cesse conscience; pas un instant, il ne doit relâcher ses efforts en vue de l'amélioration de la qualité dans tous les domaines. Ce n'est qu'à ce prix qu'il maintiendra ses positions.